

PROJET ÉOLIENS DES CINQ POIRIERS

COMMUNES DE GÉRY ET ÉRIZE-SAINT-DIZIER



Lettre d'information n°4

Octobre 2020

LE MOT DU CHEF DE PROJET



Madame, Monsieur,

Les études entamées en 2019 sur notre projet d'extension des parcs éoliens de Géry et d'Erize-Saint-Dizier s'achèvent prochainement et nous sommes aujourd'hui parvenu à définir une implantation.

Ce travail a été présenté au Comité de Riverains du projet (voir page 4), et nous vous invitons à le découvrir dans cette nouvelle lettre d'information.

Avant le dépôt du projet en Préfecture début 2021, nous organiserons une réunion d'information. D'ici-là, vous pourrez en savoir plus sur le site Internet dédié au projet : www.cinqpoiriers.projet-eolien.com !

Thomas Leblanc, chef de projet éolien

L'ACTUALITÉ

NORDEX DEVELOPPEMENT DEVIENT RWE RENOUVELABLES FRANCE

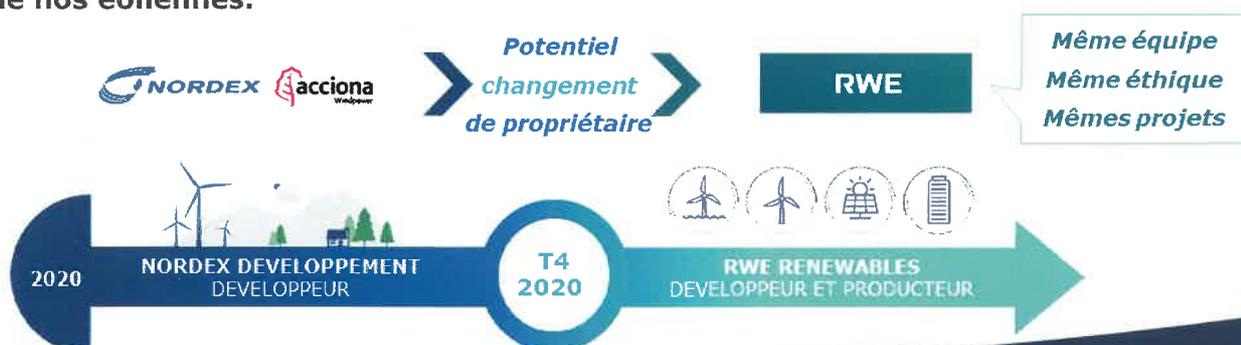
La société Nordex, constructrice d'éoliennes (dont le parc actuel d'Erize-Saint-Dizier), connaît une importante croissance qui nécessite des investissements considérables : construction de nouvelles usines, recrutements, accélération de la recherche et développement sur les éoliennes du futur...

L'activité de développement de nouveaux projets (branche *Nordex Développement*, à laquelle nous appartenons) nécessite elle aussi d'importants investissements pour réaliser les études nécessaires à la construction de parcs en France, mais s'inscrit dans un temps long (le développement d'un projet dure en moyenne 7 ans en France). **C'est pourquoi, l'activité actuelle de Nordex devrait être scindée en deux d'ici la fin 2020 : le groupe Nordex poursuivra la construction d'éoliennes, tandis que le groupe RWE reprendra l'activité de développement de nouveaux projets.**

RWE Renouvelables : 3^{ème} acteur des énergies renouvelables en Europe

RWE Renouvelables est un acteur présent à l'international, sur différents secteurs (éolien terrestre et en mer, solaire, stockage...) et appartient au groupe historique allemande RWE. Ce dernier est en pleine transition pour un abandon des énergies fossiles et vise la neutralité carbone en 2040.

Pour vous, rien ne changera puisque l'équipe *Nordex développement* devient *RWE Renouvelables France*. Les interlocuteurs de terrain restent les mêmes, **le point bénéfique de ce changement est que RWE est également exploitant de ses parcs : nous resterons donc présent jusqu'à la fin de vie de nos éoliennes.**



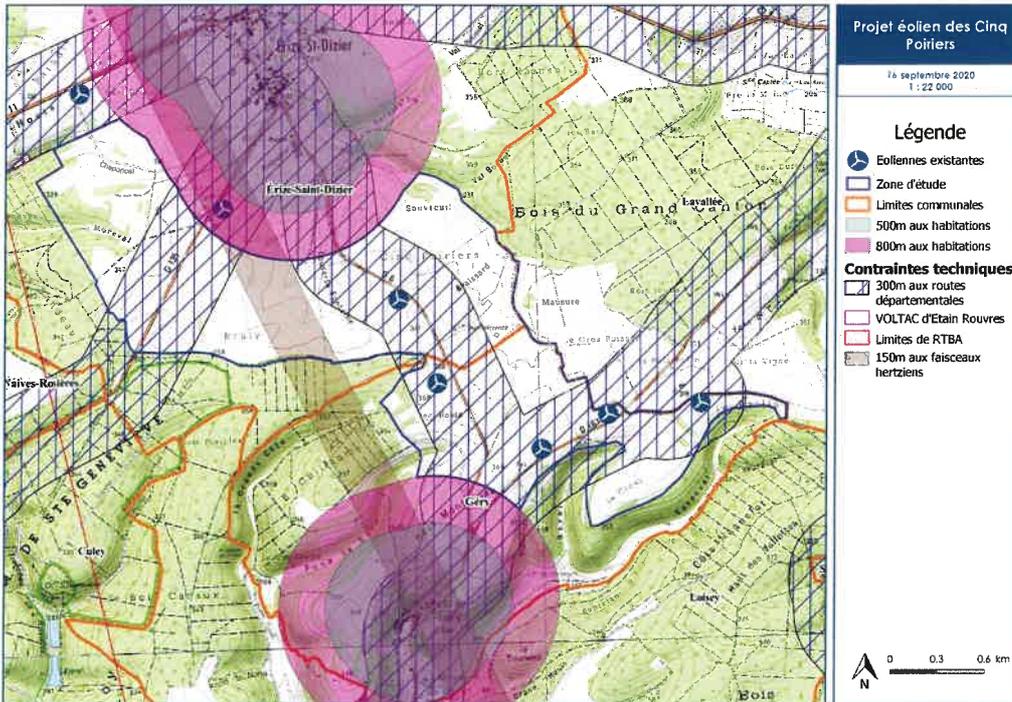
LA TRAME D'IMPLANTATION : UN PROJET

IMPLANTATION PRÉVISIONNELLE

LES ENJEUX ÉCOLOGIQUES LIMITENT FORTEMENT LE POTENTIEL DE LA ZONE

Au printemps, le bureau d'études ENVOL Environnement a rendu son rapport sur les enjeux écologiques de la zone suite à ses 44 séances d'observation des oiseaux et 13 séances pour les chauves-souris entre décembre 2018 et décembre 2019. Ces données confirment le rapport de mi-parcours, présenté dans la lettre d'information de novembre 2019 : les enjeux sont importants sur toute une partie de la zone étudiée et nous obligent à revoir à la baisse le potentiel d'extension du parc éolien.

ÉTAPE #1 : analyser les contraintes règlementaires



Les nouvelles prescriptions de voirie en Meuse (2 fois la hauteur de l'éolienne) sont plus restrictives que par le passé et nous amènent à **300 m des routes départementales...**

... Les éoliennes actuelles ne seraient probablement plus acceptées aujourd'hui.

Comme décidé avec les élus d'Érize et Géry en 2018, **les éoliennes seront au minimum à 800 m des habitations.**

(la réglementation actuelle impose 500 mètres).

Un faisceau hertzien traverse la zone d'étude, nous nous en éloignerons.

ÉTAPE #2 :

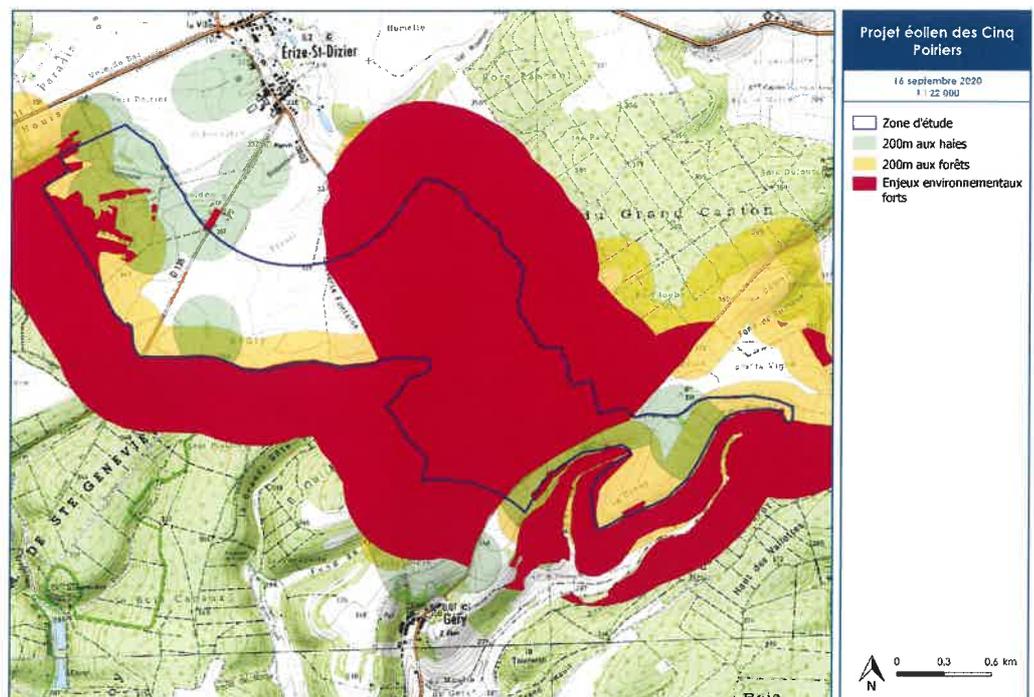
étudier un cycle biologique complet des espèces présentes

Les études sur les espèces sensibles aux éoliennes (faune volante et chauves-souris principalement) amènent le bureau d'étude à déterminer 3 catégories de zones :

- **Rouges** : les zones de nidification et de chasse d'espèces protégées, ainsi que les bois. **Une grande partie de la zone est « à enjeux forts » : aucune nouvelle éolienne ne peut y être installée.**

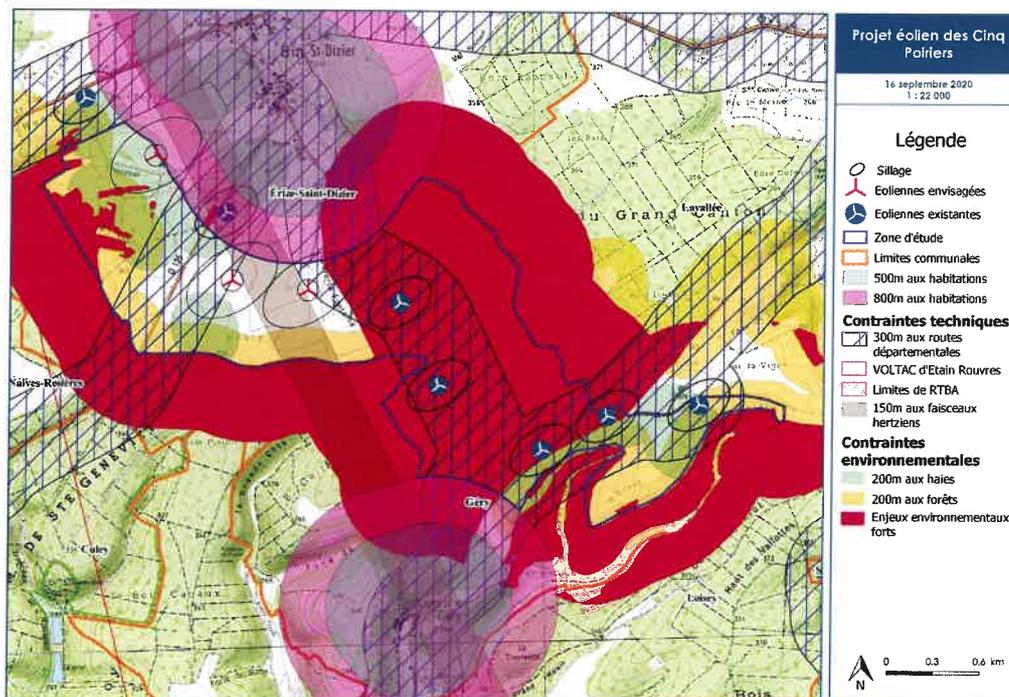
- **Jaunes** : 200 m autour des forêts, une zone à exclure selon la DREAL Grand Est.

- **Vertes** : 200 m autour des haies, des éoliennes peuvent être installées sous conditions.



DE 3 NOUVELLES ÉOLIENNES À ÉRIZE

ÉTAPE #3 : prendre en compte l'effet de « sillage » et la cohérence paysagère



À l'arrière des éoliennes se développe un **sillage tourbillonnaire**.

Dans ce sillage, la vitesse du vent est diminuée et des turbulences se créent puisque la première éolienne a capté une partie de l'énergie cinétique du vent. Un espacement minimum est donc nécessaire entre deux éoliennes, pour qu'elles ne se gênent pas.

Enfin, on recherche au maximum un alignement et des inter-distances équivalentes entre les éoliennes, pour une bonne intégration paysagère.

Le sillage est représenté sur la carte par une **ellipse** autour des éoliennes existantes et potentielles. Elle est orientée dans le sens des vents dominants.

CONCLUSION : UN PROJET REVU À LA BAISSÉ, MAIS TOUJOURS INTÉRESSANT ÉNERGÉTIQUEMENT

3 éoliennes



Les enjeux écologiques, contraintes réglementaires et technologiques ne permettent pas d'envisager un projet avec davantage d'éoliennes.

Hauteur maximale : 150 mètres en bout de pale (limite autorisée par le Réseau Très Basse Altitude de l'armée de l'air). Les éoliennes déjà présentes font 125 mètres.

9 à 14,4 MW de puissance

Chaque éolienne aura une puissance unitaire comprise entre 3 et 4,8 MW. À titre de comparaison, les éoliennes existantes à Géry font 2 MW et celles d'Érize-Saint-Dizier 2,3 MW.



POURQUOI AUCUNE ÉOLIENNE NE PEUT ÊTRE INSTALLÉE À GÉRY ?

La partie la plus à l'Est de la zone a été rapidement exclue car située dans une zone d'exclusion de l'armée. Selon les préconisations de la DIRCAM, **il n'est pas possible d'implanter des éoliennes à l'est des 3 éoliennes existantes** (le long de la route de Géry à Lavallée) car cela augmenterait la taille d'une zone autour de laquelle les hélicoptères ne peuvent effectuer leurs missions d'entraînement.

L'autre partie de la zone étudiée appartenant au territoire de Géry se situe malheureusement dans la zone à enjeux forts pour la biodiversité. Aucune nouvelle éolienne ne peut y être installée.

En « compensation », afin d'inclure la commune de Géry dans le projet et de dégager des retombées économiques, **le poste de livraison d'électricité devrait être installé sur une parcelle communale.**

LA CONCERTATION CONTINUE !



3^{ème} RÉUNION DU COMITÉ DE RIVERAINS DU PROJET

Mercredi 16 septembre, la troisième réunion du Comité de riverains du projet a été organisée à la mairie d'Erize-Saint-Dizier. Seize habitants de Géry et d'Erize-Saint-Dizier ont participé à cette instance mise en place par Nordex pour les riverains qui souhaitent s'impliquer dans le projet.

L'objectif de la réunion était de présenter l'avancement de notre travail sur l'implantation, comme nous le relatons en pages 2 et 3 de cette lettre. Par un travail de calques superposés, les participants ont pu en apprendre davantage sur les enjeux de la zone étudiée, et comprendre les raisons qui nous amènent à présenter le projet actuel. La prochaine réunion sera consacrée au volet « mesures » du projet, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez participer.

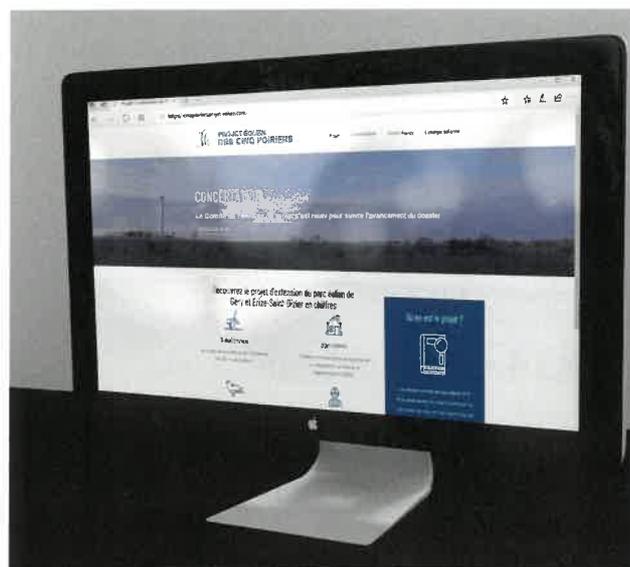
Le compte-rendu et le support de présentation de la réunion sont en ligne sur le site Internet du projet (voir ci-dessous) ou sur simple demande, par mail, à : tleblanc@nordex-online.com



DECouvrez LE NOUVEAU SITE INTERNET DU PROJET

Pour suivre l'avancement du projet, et nous poser des questions à tout moment, rendez-vous sur le site Internet dédié au projet éolien :

www.cinqpoiriers.projet-eolien.com



CONTACT

Thomas Leblanc, Chef de projet éolien
tleblanc@nordex-online.com — 06 43 05 34 38

Nordex France

194, Avenue du Président Wilson
93210 LA PLAINE SAINT DENIS